Questions pour candidature chez un notaire...

Par **jurismiss**, le **19/06/2007** à **14:17**

Bonjour à tous,

Je suis en 1ère année de master droit notarial. J'aimerais effectuer un stage ou postuler pour un job étudiant dans une étude de notaire.

Malheureusement, je ne sais pas comment formuler ma demande...

Et pour ce qui concerne mon CV, mis à part mentionner que j'ai obtenu ma Licence en droit privé et que je sors d'une 1ère année de master de droit notarial (dont je ne sais pas encore si elle sera validé...), il ne contient aucune expérience juridique mais que des emplois divers effectués lors de mes vacances universitaires.

J'ai donc plusieurs questions;

1) Pensez vous que je puisse envoyer mon CV et une lettre de motivation par internet directement aux adresses des notaires ou est ce mieux d'envoyer une lettre + CV par courrier?

2) Quelqu'un aurait il un exemple simple de lettre de motivation à me donner?

3) Pensez vous qu'il soit bien vu que je mette sur mon CV mes divers jobs d'été qui n'ont aucun rapport avec le droit?

Et si vous avez des conseils ou si vous voulez parler de vos expériences, ça m'intéresse aussi.

Je vous remercie d'avance.

Par **cirdess**, le **19/06/2007** à **15:39**

Bonjour,

J'ai effectué un stage chez un notaire l'été dernier, après ma licence, alors je peux essayer de répondre aux questions.

1- CV+lettre de motivation par mail, ça se fait de plus en plus et c'est apprécié par certains employeurs mais malheureusement, certains notaires ne sont pas à la pointe du progrès

informatique (suite à leur grand âge?pardon Olivier) donc je pense que le courrier c'est peut être mieux. De toute façon, une fois le courrier envoyé, il faut les appeler dans la semaine sinon il y a peu de chance qu'il regarde.

2- J'ai pas de lettre de motivation type mais il faut garder à l'esprit que ça ennuit autant l'employeur de la lire que vous de l'écrire. Alors quelque chose de court et aéré avec comme plan traditionnel : vous, moi, nous.

3- Je pense qu'il faut biensur mettre tes expériences passées (même si c'est moins important pour un notaire). D'une part, c'est apparemment la seule chose que tu peux y mettre. D'autre part, si tu n'as pas bossé ton droit, ça a permis de développer d'autres qualités (à mettre en valeur).

:wink:

Sinon, au titre des observations. Il est tant de penser à un stage après la mi-juin Image not found or type unknown Et puis, j'espère pour toi que tu tomberas dans un Office respectueux des stagiaires qui ne servira pas de toi pour remplacer la secrétaire en congé maladie.

Par **jurismiss**, le **19/06/2007** à **16:20**

Quand tu dis qu'il est temps de penser à un stage après la mi-juin, est ce que tu veux dire que ça commence à etre trop tard ou au contraire que c'est une bonne période pour déposer une candidature?

Je te remercie de ta réponse.

Par **cirdess**, le **19/06/2007** à **16:34**

Je pense que c'est un peu tard. D'un autre côté, je commence à comprendre que beaucoup de professionnels du droit aiment (ou doivent) travailler dans l'urgence alors...

Tu auras au moins la chance d'avoir des réponses rapides je pense.

Par **Olivier**, le **19/06/2007** à **19:24**

Essaye un truc qui a marché pour moi... J'ai trouvé mon boulot tout simplement en téléphonant à toutes les études du coin

Après j'ai envoyé un CV à celles qui me le demandaient et qui me disaient qu'ils cherchaient à embaucher...

Un truc, demande à parler directement au notaire et explique lui ta situation... Certains sont

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

sympa !

Tu es dans quelle région ?

Par **jurismiss**, le **21/06/2007** à **14:42**

Je suis dans l'Ain.
Donc d'un coté je pense qu'il n'y a pas beaucoup d'étudiants comme moi en master droit notarial dans le coin.

Ah oui... Et si jamais j'ai pas ma 1ère année de master. Vous pensez que c'est un handicap? Mal vu par les notaires?

Par **amphi-bien**, le **21/06/2007** à **17:09**

hey! les notaires se fichent de tes notes , c'est juste un stage!

moi pour un stage d observation de 4 jours, le notaire m'a demandé au moins 4 fois ou j'en était dans mes études , ils ont beaucoup de travail donc pas de temps a accorder a des détails !

sinon ,vu qu'on est presque voisin , peux tu me dire de ce que tu penses du M1 notarial de lyon??

Par **Camille**, le **22/06/2007** à **08:30**

Bonjour,
Bien d'accord avec tout ce qui est dit.
Vous ne cherchez pas un job mais un simple stage. Les notaires peuvent bien se douter que vous n'avez pas "tous les diplômes qu'il faut" puisque c'est justement dans le but de les obtenir.
Mentionner vos jobs d'été permet de savoir que vous n'êtes pas du genre "à rester les deux pieds dans le même sabot", donc les autres qualités dont parle cirdess.

Par **jurismiss**, le **23/06/2007** à **14:35**

Le M1 droit notarial est très intéressant. L'enseignement est dispensé pour la plupart des matières par des professionnels (huissiers, notaires...) surtout en TD. Les matières enseignées sont variées: ça va du droit des régimes matrimoniaux au droit rural, en passant par le droit immobilier et de l'urbanisme, droit des suretés...

Le truc c'est que l'accès à la 2ème année de master est limité... 40 places pour 450 à 600

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

demandes... Donc la suite me parait bien bouché...

Je pensais à tenter le concours du CFPN de Lyon.

Si tu as des questions, n'hésite pas car je ne sais pas si j'ai bien répondu aux questions que tu te poses.

Par **amphi-bien**, le **23/06/2007** à **15:31**

ca va ,l'accès en m2 a l'air tendu , mais j'imagine qu'ils privilegient les m1 notarial de lyon !

Par **jurismiss**, le **23/06/2007** à **15:45**

Pas sur... Je crois qu'il y a un quota de personnes venant d'autres universités.

On était déjà 127 en M1 droit notarial.

Alors c'est un peu tendu.

Par **amphi-bien**, le **23/06/2007** à **19:42**

je vise aussi un M2 notarial mais a grenoble aussi l'accès a l'air tendu....

Par **jurismiss**, le **02/07/2007** à **14:45**

T'as pensé à tenter le concours d'accès à un Centre de Formation à la Profession de Notaire? Il y en a un à Lyon.

Par **amphi-bien**, le **02/07/2007** à **16:32**

mon but c'est vraiment le m2 comme ça pas de concours a passé...donc va falloir que :))

j'assure le m1! Image not found or type unknown

sinon c'est clair que passer par la voie profesionnelle ça doit etre super aussi mais du coup faut réviser pour le concours pendant l'été!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **jurismiss**, le **18/07/2007** à **14:26**

De toute façon, j'ai raté ma 1ère année de master... J'ai le rattrapage en septembre...
Je suis dégoutée, je sais pas trop ce que je vais devenir l'année prochaine...

Par **jurismiss**, le **18/07/2007** à **14:27**

De toute façon, j'ai raté ma 1ère année de master... J'ai le rattrapage en septembre...
Je suis dégoutée, je sais pas trop ce que je vais devenir l'année prochaine...

Par **amphi-bien**, le **18/07/2007** à **15:50**

Ne t'en fais pas,j'ai eu un ami dans la meme situation.

Il a bossé l'été pour ses rattrapages et pour le cfpn;
ducoup il a eu son master 1 et le cfpn!!!!

en plus etre au rattrapage ca te prive pas non plus de m2 (ya meme un sujet sur le site dessus)
Je comprend que tu sois dégoutée mais baisse pas les bras!
:roll:

Image not found or type unknown

Par **jurismiss**, le **18/07/2007** à **15:54**

J'hésite à quand meme tenter le concours du CFPN mais je me dis que ça sera trop juste de tout revoir depuis ma 1ère année de Licence !...

Je suis un peu perdue... Et meme si j'ai ma 1ère année de master, je sais meme pas ce que je fais après.

Par **cirdess**, le **18/07/2007** à **16:16**

Si tu venais à n'avoir "que" ta première année de M1, tu pourrais utiliser ton année pour faire un stage ou pourquoi pas être employée chez un notaire.

Je suis sûr que ça ferait la différence sur un CV et ton M1 passé au ratrapage ne serait même pas remarqué.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **amphi-bien**, le **18/07/2007** à **17:26**

plus que sur le CV , si tu veux integrer un M2 notarial et que tu as fait unstage d un an, tu rentreras sans problème!!!! et mieux tu n'auras aucun mal a trouver un stage de 2 ans pour dsn vu que tu seras deja formé!

sinon tenter le cfpn en semptembre c 'est pas impossible .....

sinon tu peuix aussi valider ton m1 + faire un stage ou preparer le concours + faire un DU

Par **samarie**, le **14/01/2008** à **10:45**

bonjour a tous
je vais faire un stage de découverte dans un cabinet de notaire pendant une semaine
j aimerai savoir si certains d'entre vous en ont déja fait, ce qu'ils en ont pensé et surtout le contenu du stage en lui même...
merci d'avance de vos réponses

Par **Olivier**, le **14/01/2008** à **11:36**

il me semble que la question a déjà été posée... Au pire je te signale qu'il existe un topic dans la partie orientation du site concernant le métier de notaire...

Merci d'utiliser la fonction recherche

Par **samarie**, le **15/01/2008** à **19:46**

merci pour l'info je pensais qu'un forum était la pour aider et non pas pour casser. dsl si je ne suis pas une habituée je passe pas mon temps devant un ordinateur

Par **Olivier**, le **15/01/2008** à **22:54**

oui un forum est là pour aider mais à condition de se conformer aux règles dudit forum...

Par **Tarlak**, le **18/05/2008** à **19:05**

Je suis entrain de formuler ma lettre de motivation pour les études notariales de Montpellier.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Je ne suis qu'en première année (2ème en septembre j'espère...) mais je préfère m'y prendre tôt.

Trois petites questions :
- à qui je dois adresser la lettre ? "Madame, Monsieur", Mesdames, Messieurs", "Maître"...
- lettre manuscrite ou pas ? Car vu que j'écris comme un chimpanzé...
- c'est grave si je suis indisponible le week-end ? Je travaille à Carrefour à partir du vendredi soir...

:wink:

Merci d'avance Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **18/05/2008** à **19:42**

alors tu écris toujours au notaire, donc Maître

pour le week end on s'en fout, tu as déjà vu un notaire travailler le week end?

:P

déjà que la semaine ils ne foutent rien Image not found or type unknown

sur le courrier, je ne sais pas trop, à l'heure actuelle je dirai qu'un courrier dactylographié est mieux, mais les notaires sont souvent vieux, donc ils aiment encore le manuscrit... (voir le :p

grimoire Image not found or type unknown)

Par **Tarlak**, le **19/05/2008** à **16:29**

Non je sais qu'ils ne bossent pas le week-end :lol: mais bon, peut-être qu'ils voudraient que je

fasse le balayeur quand l'étude est fermée Image not found or type unknown

:cry:

Donc je vais devoir écrire à la main, oh là là, catastrophe Image not found or type unknown

Par contre, pour l'adresse, j'y pensais : s'ils sont associés, que mettre ? Je vais pas mettre :oops:

"Maîtres Bidul, Machin, Duchnoc, Chépaki, Roudoudou..." Image not found or type unknown Bref, je mets le nom de tous les notaires associés ou de celui qui possède l'étude (si on peut le connaître... et s'il est

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

le seul à le posséder mais s'ils sont associés, c'est mal barré...) ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés